



Projet de réforme du collège : pour la CGT Éduc'Action, c'est non !

Le ministère a présenté son projet de réforme du collège prévu pour la rentrée 2016. Celui-ci projette une vision toujours plus inégalitaire de l'École. Alors que le collège unique a toujours manqué des moyens nécessaires pour que toutes et tous réussissent, le gouvernement opte pour une réforme sans moyens au service de l'idéologie libérale. Avec de nouveaux thèmes interdisciplinaires, tels que « économique et professionnel » ou « individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel », la logique reste plus que jamais celle du socle et des compétences, au service du grand patronat.

L'autonomie au service de la concurrence :

Dans l'état actuel du projet, les horaires hebdomadaires du cycle 4 (5^e à 3^e) seraient indicatifs. Le CA de chaque établissement pourrait en modifier la grille dans la limite de l'enveloppe globale disciplinaire prévue sur 3 ans. **C'est la même logique que celle**

intervention ou le travail à effectifs réduits. La mise en place concrète serait à la charge de l'établissement, y compris dans le choix des thèmes, des disciplines ou de l'organisation pratique.

La CGT Éduc'Action est favorable au travail interdisciplinaire

mais les EPI ainsi imposés, faute de moyens et de formation, ne le permettront en aucun cas : ils risquent de dégrader les conditions de travail des collègues et de mettre en concurrence les disciplines, au contraire du projet annoncé.

Comme les élèves ne seront pas sûrs de suivre l'ensemble des thèmes pourtant intégrés aux programmes, on peut craindre la création de filières larvées et la relativisation du caractère national des programmes, donc du collège unique.

⇒ **Fusion des horaires scientifiques en 6^e :** là encore, c'est amener la concurrence entre les disciplines, tout en faisant des économies. Les collègues subiront une forte pression pour travailler en transdisciplinarité, ce que rejette la CGT Éduc'Action.

⇒ **Risque d'annualisation des horaires d'enseignement artistique :** la grille horaire fait état de la possibilité de semestrialisation. Cela va permettre aux chefs d'établissement de l'imposer sans l'accord des collègues.

La CGT Éduc'Action s'oppose à l'autonomie des établissements, qui n'est pas l'autonomie des équipes pédagogiques, mais bien celle du chef d'établissement, via le conseil pédagogique, instance non représentative et nommée par lui seul.

Une réforme sans moyens :
4000 équivalents temps plein supplémentaires soit une moyenne de 10 h hebdomadaires par collège : c'est trop peu et, au nom de l'austérité, ces moyens seront pris sur le budget des autres ministères. Rien n'est donc prévu pour un travail à effectifs réduits (pourtant rendu nécessaire par de nouveaux dispositifs inclus dans la réforme).
Enfin, les effectifs par classe ne diminueront pas. C'est pourtant indispensable pour améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des personnels.

de la réforme du Bac pro que la CGT Éduc'Action rejette. 20 % des horaires enseignants seraient distribués par le chef d'établissement sur avis du conseil pédagogique.

⇒ **Heures de « marges professeurs »** (2,75 h par classe, rentrée 2016 ; 3 h, rentrée 2017) : elles ne suffiront pas au travail à effectifs réduits. Pire, le maintien d'un enseignement de langues anciennes ou régionales LV3 dépendrait lui aussi de ces mar-

La difficulté scolaire oubliée :

L'accompagnement personnalisé en classe entière ne saurait être une réponse à cet enjeu majeur. On le fait dans les lycées depuis 2010 avec pour résultats :

- des contenus vagues que les établissements adaptent sans cadre national, profitant à peu d'élèves ;
- une mise en œuvre difficile compte tenu de l'absence de formation spécifique pour les enseignants ;
- une accentuation des inégalités entre les différents établissements.

Pour la CGT Éduc'Action, l'AP sous cette forme doit être supprimée.

ges. Globalisées, sans fléchage national, elles feront endosser aux personnels la gestion de la pénurie de moyens, engendrant une concurrence malsaine entre disciplines.

⇒ **Enseignements complémentaires (3 h d'AP en 6^e, 4 h pour l'AP et les EPI en 5^e, en 4^e et en 3^e) :**

• **Heures d'accompagnement personnalisé (AP) :**
Elles seraient intégrées aux heures disciplinaires. Le choix des disciplines et des contenus serait laissé aux établissements.

• **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) :**
Ils seraient inscrits dans les programmes selon 8 thèmes possibles et feraient l'objet d'une évaluation et d'une réalisation. Ils seraient intégrés aux horaires disciplinaires : les élèves suivraient au moins 2 thèmes par an et au moins 6 sur les 3 années du cycle, sans moyens dédiés, que ce soit pour la concertation, pour la co-

La CGT Éduc'Action exige l'abandon de ce projet et l'ouverture d'une véritable consultation pour une réforme qui permette la réussite de toutes et tous.

C'est pourquoi elle appelle les personnels du second degré à la grève le 19 mai.